



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ÉDUCATIFS RELATIFS

AUX SANITAIRES

AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Édito

© Margot L'Hermite



Le bien-être des élèves constitue un facteur clé de leur réussite scolaire et un axe majeur de la loi de refondation de l'école de la République. Il dépend bien sûr du climat scolaire et des conditions d'accompagnement qui sont assurées par les personnels enseignants et l'ensemble des personnels éducatifs et pédagogiques des établissements. Il dépend aussi du cadre de vie et des conditions d'accueil qui leur sont assurées.

Pour créer des conditions les plus favorables au bien-être des jeunes, la question de l'état des sanitaires dans les établissements scolaires est loin d'être anodine : elle est posée par les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. Certains élèves renoncent à aller aux toilettes, notamment parce que d'autres utilisent ces locaux comme des lieux de transgression des interdits (utilisation du téléphone, usage de tabac, violences), ce qui leur donne une image peu sécurisante et nuit au besoin d'intimité.

De nombreuses collectivités territoriales ont déjà agi pour rénover ou améliorer les sanitaires dont elles ont la charge. La responsabilité est à l'évidence collective car pour améliorer la situation, la démarche d'éducation doit accompagner la rénovation matérielle, la garantie de la sécurité et la propreté des sanitaires. Sont en effet en jeu la promotion de la santé, développée dans le cadre du parcours éducatif de santé, mais aussi le vivre-ensemble et le respect de l'autre, valeurs promues dans le cadre du parcours citoyen.

Dans ce contexte, pour accompagner les équipes des établissements scolaires, ce guide a été élaboré associant les acteurs eux-mêmes - représentants de la communauté éducative (enseignants, chefs d'établissement, adjoints-gestionnaires, conseillers principaux d'éducation, corps d'inspection, personnels sociaux et de santé), de l'observatoire national de la sécurité et d'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS), des fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP), du conseil national de la vie lycéenne (CNVL), et des associations d'élus représentatives des régions (Régions de France) et des départements (Assemblée des départements de France).

Ce guide apporte un ensemble de références, de conseils et d'outils pour agir. Il doit inviter à une mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale et des collectivités territoriales pour initier dans les établissements des projets éducatifs favorables au bien-être de notre jeunesse.

J'appelle de mes vœux la mise en œuvre d'actions de promotion du bien-être et de la santé en faveur des élèves des collèges et lycées, que la diffusion de ce guide permettra d'amplifier.

Najat VALLAUD-BELKACEM

Sommaire

La question des sanitaires scolaires.....	5
1. Les questions relatives au corps, à l'hygiène, à la santé et à l'intimité pour le bien-être à l'école	5
2. L'entretien et la surveillance des sanitaires.....	5
3. Le respect et le vivre ensemble pour l'éducation du citoyen et la construction du futur adulte responsable.....	6
Mener un projet éducatif sur la question des sanitaires.....	8
1. Le travail pour et avec l'élève	8
2. La mobilisation de tous les acteurs	9
3. Les leviers	10
Exemples de mise en oeuvre	10
Accompagner l'appropriation du sujet et l'impulsion de projets à partir d'un recueil de données	11
Favoriser un environnement bienveillant et des sanitaires accessibles	12
Organiser une campagne de sensibilisation	13
Favoriser la mobilisation des élèves	14
Favoriser le sentiment d'appartenance.....	15
Les références réglementaires	16
Pour aller plus loin	17

« C'est un lieu pas agréable mais pourtant indispensable. »

« C'est humiliant de demander du papier aux surveillants. »

« Surtout retiens toi, n'y va pas ! Attends de rentrer à la maison ! »

« Je vais aux toilettes quand il n'y a personne. Je regarde d'abord si le lieu est vide, sinon je fais semblant de me laver les mains. Surtout avec les troisièmes. J'ai peur qu'on se moque de moi car au primaire on se moquait de moi. »

« Ce qui dérange c'est quand des élèves restent pendant longtemps dans le local des toilettes. »

« Ca sent mauvais, c'est sale mais ceux qui lavent sont aussi fatigués »

« J'ai mal au ventre à l'idée que mon enfant doive se retenir. »



Question récurrente dans les établissements lors des heures de vie de classe, des conseils de classe ou des conseils d'administration, le sujet des sanitaires dans les établissements scolaires n'est pas seulement une question d'hygiène et d'entretien des locaux mais s'inscrit plus globalement dans la mise en œuvre de conditions favorables au bien-être des jeunes et à leur scolarité.

La réussite des élèves, quels que soient leur âge ou leur sexe, relève d'un environnement scolaire bienveillant, afin d'être pleinement investis dans leurs apprentissages. Les conditions de leur bien-être ne doivent pas être des sujets relayés au second plan sous prétexte qu'elles ne relèveraient pas de la responsabilité individuelle et collective des membres de la communauté scolaire.

La prise en compte des conditions d'accès, d'usage, de sécurité, d'hygiène et d'intimité des sanitaires dans chaque établissement et pour chaque élève, dans la diversité de ses besoins, de ses droits et devoirs, doit être l'affaire de tous, dans le cadre d'une éducation à la santé et à la citoyenneté : personnel de direction, adjoint-gestionnaire, conseiller.ère principal.e d'éducation, professeur.e, infirmier.ère, assistant.e de service social, médecin, agents territoriaux, parent d'élèves, assistant.e d'éducation et élève.

S'intéresser à ce qui détermine et reflète le bien-être des élèves à l'école implique la mise en œuvre par les acteurs éducatifs d'une réflexion commune, durable et partagée sur tous les temps de vie scolaire.

Pour ne pas passer sous silence les enjeux des toilettes et participer au développement d'un environnement scolaire favorable à l'épanouissement de chacun, ce guide propose d'accompagner les équipes éducatives des collèges et lycées à se saisir du sujet et à le traiter avec des projets pédagogiques et éducatifs.

La question des sanitaires scolaires

La question des sanitaires doit être appréhendée dans une approche globale de l'hygiène et du bien-être à l'école. Dans cette perspective, trois éléments paraissent indispensables à prendre en compte simultanément :

- les questions relatives au corps, à l'hygiène, à la santé et à l'intimité ;
- l'entretien et la surveillance des sanitaires ;
- le respect et le vivre ensemble.

1. LES QUESTIONS RELATIVES AU CORPS, À L'HYGIÈNE, À LA SANTÉ ET À L'INTIMITÉ POUR LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Différentes études montrent qu'environ un tiers des élèves ne va jamais aux toilettes au collège. L'absence d'utilisation des sanitaires est un problème de santé publique. Ce sont les filles qui souffrent le plus des troubles d'urologie mais les maux pour les garçons et les filles sont multiples et peuvent avoir des séquelles à l'âge adulte : douleurs et symptômes abdominaux diffus, maux de ventre, nausées, constipation, troubles mictionnels, infections et incontinences urinaires, rétentions, coliques...

Certains jeunes vont aussi éviter de boire pour ne pas aller aux toilettes ensuite, avec un risque de déshydratation. Au quotidien, cela peut entraîner des difficultés de concentration.

De plus, la non fréquentation des toilettes pose la question de l'hygiène des mains, qui contribue à limiter le développement d'infections.

Enfin, l'apprentissage de l'intimité, dès l'école primaire, est indispensable pour apprendre à connaître son corps et à respecter celui des autres. Les élèves doivent pouvoir disposer d'un lieu où ils se sentent à l'abri du regard des autres.

2. L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DES SANITAIRES

Parce que les élèves utilisent les sanitaires de façon intensive, pendant des périodes limitées, l'état des toilettes se dégrade vite au cours de la journée et les gestionnaires sont alors souvent sollicités.

Dans le cadre de l'entretien quotidien et approfondi de fin de journée, une attention particulière doit être apportée à la formation des agents en ce qui concerne les techniques de nettoyage et l'usage des produits sanitaires. Il est nécessaire de travailler sur plusieurs notions distinctes : d'une part l'hygiène et la désinfection (qui ne se voient pas), de l'autre la propreté (que l'on voit), sans oublier ce que tous les enfants signalent comme source de dégoût (les odeurs).

Il est indispensable de mettre en place un entretien plus bref au cours de la journée après chaque récréation et pause méridienne - permettant d'effacer les dégradations dues à l'usage ou aux incivilités (chez les garçons, par exemple, tirer les chasses d'eau).

Le travail des agents chargés du nettoyage des sanitaires étant une source de fatigue, à laquelle s'ajoute un sentiment d'invisibilité et de manque de reconnaissance, l'aménagement et l'organisation de leurs tâches seront adaptées, afin de minimiser la pénibilité, tout en maintenant une exigence forte. C'est dire l'importance d'associer ces personnels aux projets éducatifs mis en place.

Par ailleurs, chaque établissement dispose d'infrastructures sanitaires, qui ne répondent pas toujours aux exigences actuelles, pour des raisons architecturales ou historiques. Cependant, les collectivités territoriales sont sensibilisées à la question de l'hygiène et du bien-être des élèves. Lorsqu'une rénovation des toilettes est prévue, il devient possible de mettre à profit de nouvelles technologies, d'envisager de nouveaux aménagements, pour faciliter le confort d'utilisation, la surveillance, et l'entretien des toilettes. Le projet de rénovation doit être abordé sous ces différents aspects, en collaboration avec les services techniques des collectivités et les différents membres de la communauté scolaire (élèves, service de la vie scolaire, corps enseignant).

En l'absence de projet de rénovation, des aménagements sont néanmoins souvent concevables, mais peuvent parfois être négligés, du fait du découragement provoqué par les dégradations volontaires et des difficultés de mise en place d'une surveillance. Une réflexion globale peut permettre de faire apparaître de nouvelles solutions.

Enfin, la gestion de la surveillance des sanitaires et de la circulation des élèves, en lien avec le service de la vie scolaire est primordiale. Les sanitaires sont majoritairement utilisés sur les temps d'interclasses, de récréation ou de pause méridienne mais aussi à la discrétion de l'enseignant pendant les heures de classe. De plus, les toilettes sont souvent recensées comme des lieux de non-droit où le harcèlement et d'autres formes de violence sont faciles à exercer. Elles peuvent être aussi un lieu de refuge (en cas de pluie par exemple) en l'absence d'espaces alternatifs (préaux) couverts dans l'établissement.

3. LE RESPECT ET LE VIVRE ENSEMBLE POUR L'ÉDUCATION DU CITOYEN ET LA CONSTRUCTION DU FUTUR ADULTE RESPONSABLE

Tous les champs concernés par la question des sanitaires dans les établissements scolaires (sécurité, hygiène, santé, intimité, vie scolaire...) interviennent comme des éléments d'une formation plus globale d'un futur citoyen.

La notion de respect des autres est le fondement du vivre ensemble, que ce soit en direction des agents d'entretien ou entre élèves, premiers usagers de ces lieux. Cette notion de respect s'inscrit dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et dans le programme de l'enseignement moral et civique.

Les professeurs participent à cette formation citoyenne et mettent en œuvre les valeurs de la vie démocratique au service des apprentissages. Les valeurs qui rendent possible le vivre ensemble sont ainsi travaillées, au quotidien, dans tous les enseignements.

S'ils n'étaient pas pensés comme tels, cela pourrait entretenir chez l'élève l'idée qu'il y a des lieux et des moments où il est question d'éducation à la citoyenneté (EMC, EPS, SVT, service de vie scolaire, interventions sur la santé et l'hygiène...) et d'autres, où la citoyenneté n'aurait pas lieu d'être. Serait alors formées des personnes « partagées », habituées à ne pas faire de lien entre les « temps institutionnels » de la citoyenneté et tous les autres qui n'en relèveraient pas.

Eduquer à un usage responsable des sanitaires est bien un élément qui s'inscrit dans le cadre, à la fois du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen, dans leur double aspect d'énonciation de valeurs et principes du vivre ensemble.

Mener un projet éducatif sur la question des sanitaires

Concevoir un projet sur les toilettes dans un établissement scolaire implique un travail d'équipe pour créer et maintenir un usage apaisé des toilettes par les élèves. Ces actions s'appuient sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes d'enseignement, les besoins et demandes des élèves, et les ressources et instances disponibles.

1. LE TRAVAIL POUR ET AVEC L'ÉLÈVE

Si chacun est concerné par les toilettes de l'école, ce sont surtout les jeunes qui en sont les principaux usagers.

Dès le diagnostic, dans le développement du projet puis dans les étapes de suivi et d'évaluation, il s'agit de mettre les élèves en situation d'acteurs et de les responsabiliser.

Impliquer les élèves, leur permettre d'exprimer leurs besoins, ouvrir des temps d'échanges et d'écoute, les associer à toutes les étapes du projet sont des leviers essentiels à la réussite de la démarche, qui concerne un lieu qu'ils fréquentent au quotidien.

Les acteurs éducatifs initient, suivent et accompagnent une démarche adaptée à l'âge et à la maturité du groupe. Les projets sont élaborés pour accompagner, dans la progressivité, la construction d'un être responsable, capable de réinvestir dans sa vie d'adulte ce qu'il a appris et compris lors de ces différents temps éducatifs. La pédagogie de projet permet ainsi de donner du sens aux apprentissages mais aussi de développer les compétences psychosociales¹ favorisant la construction progressive de la responsabilité du jeune, de son autonomie, de son sens critique, de sa capacité à négocier, à discuter, à faire un choix, à prendre en compte le temps et ainsi apprendre à se projeter et ne pas vouloir systématiquement l'immédiateté.

La mise en responsabilité des élèves permet de travailler les questions d'appartenance à la communauté scolaire et de favoriser le développement d'un environnement scolaire épanouissant.

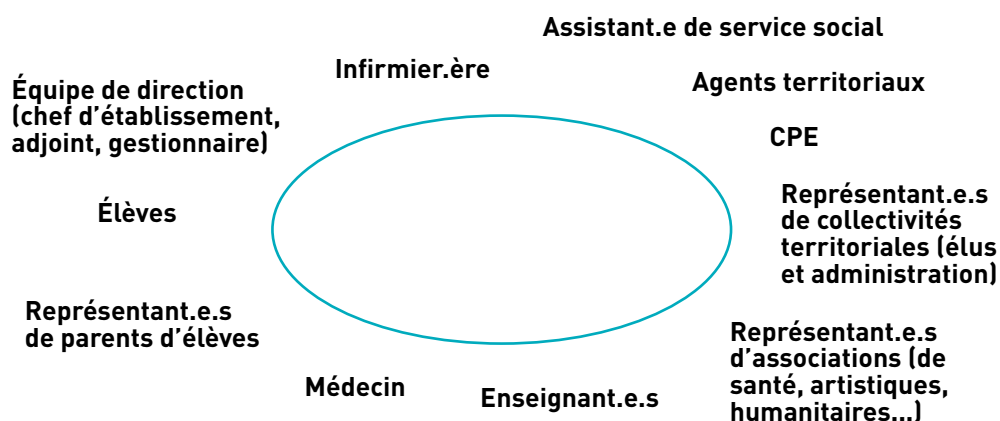
1. Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement – Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé - 1993

2. LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS

En animant les instances de l'établissement et en mobilisant les acteurs, l'équipe de direction, composée du chef d'établissement, d'un adjoint et d'un adjoint gestionnaire, impulse une dynamique et peut conduire des actions autour de la question des sanitaires à partir d'un diagnostic partagé avec la communauté éducative.

L'équipe de direction soutient et valorise le travail en favorisant la constitution d'une équipe pluricatégorielle, voire d'une commission ad hoc, dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ou de la commission hygiène et sécurité (CHS).

LES ACTEURS AUTOUR DE LA TABLE



COMMENT ?



3. LES LEVIERS

Au sein de l'établissement, plusieurs leviers peuvent être activés afin de mettre en œuvre collectivement un projet relatif aux sanitaires et au bien-être de l'élève.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET LE CONTRAT D'OBJECTIFS

Les projets autour des sanitaires peuvent s'inscrire dans le projet d'établissement, qui traite notamment des sujets relatifs à la santé, à la citoyenneté, à la vie scolaire et à la sécurité.

LES INSTANCES DE L'ÉTABLISSEMENT

- Le conseil d'administration ;
- Le conseil pédagogique, qui favorise la cohérence des pratiques éducatives et pédagogiques ;
- Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), instance de pilotage du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen ;
- Le conseil de la vie collégienne / conseil de la vie lycéenne / l'assemblée générale des délégués qui favorisent la formation à la citoyenneté des élèves. Ils doivent être consultés notamment sur les questions de santé, d'hygiène et de sécurité afin de rendre les élèves acteurs de cette formation.

LES ESPACES PARENTS

Les [espaces parents](#) peuvent être le lieu d'échanges entre les parents et les personnels sur les questions de santé et de citoyenneté à l'école.

L'APPUI SUR LES ENSEIGNEMENTS

- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Les programmes disciplinaires ;
- Les parcours :
 - le parcours éducatif de santé vient structurer au sein d'un établissement les actions menées par la communauté éducative en matière de promotion de la santé ;
 - le parcours citoyen participe à la formation de citoyens responsables et qui contribuent au vivre ensemble, en lien avec l'enseignement moral et civique qui doit transmettre un socle de valeurs communes, telles que le respect de la personne, et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective ;
 - le parcours d'éducation artistique et culturelle permet d'étudier des mouvements artistiques traitant dans leurs œuvres de l'intimité, de l'hygiène et de la représentation du corps humain.

Exemples de mise en oeuvre

Les fiches ci-après présentent quelques projets qui ont été initiés dans des établissements et mis en action par un chef de projet de l'équipe éducative de l'établissement. Ils peuvent constituer des pistes de réflexion.

ACCOMPAGNER L'APPROPRIATION DU SUJET ET L'IMPULSION DE PROJETS À PARTIR D'UN RECUEIL DE DONNÉES

OBJECTIF

Initier et faire partager des projets communs relatifs aux sanitaires pouvant impliquer des enseignants, des élèves, des assistants d'éducation, des agents.

PORTEURS DE PROJETS

L'adjoint-gestionnaire.

DESCRIPTIF DU PROJET

Elaboration et diffusion d'un questionnaire aux élèves afin de recueillir les attentes et ressentis des élèves sur le sujet et faire émerger des propositions par un questionnaire proposé aux élèves.

Après cet état des lieux permettant de recueillir les avis et difficultés de chacun :

- organiser une rencontre réunissant les élèves et la communauté éducative afin de présenter les résultats ;
- envisager à partir de cet état des lieux et du contexte de l'établissement une démarche de projet pour travailler sur des solutions à apporter.

EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE

LE BIEN ÊTRE AU COLLÈGE : LES TOILETTES

Votre avis nous intéresse

- Vous êtes une fille / un garçon ?
- En une phrase :
 - Ce qui va
 - Ce qui ne va pas
- « *cabinet d'aisance, petit coin, etc.* » comment les appelez-vous ?

VALORISATION DU PROJET

Présentation des différentes actions dans les instances de l'établissement.

Réalisation d'un document reprenant les données issues du questionnaire et les meilleurs intitulés proposés par les élèves.

OUTILS D'ÉVALUATION

Relevé du nombre de questionnaires collectés.

Etude d'impact à moyen terme du questionnaire : la démarche a-t-elle permis de problématiser le sujet, de le rendre visible et de mobiliser sur un projet ?

FAVORISER UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT ET DES SANITAIRES ACCESSIBLES

OBJECTIF

Sensibiliser les adultes de la communauté éducative aux problématiques de santé liées à l'usage des toilettes et impulser des actions collectives participant à une meilleure utilisation et accessibilité des sanitaires de l'établissement.

PORTEURS DE PROJET

Les personnels de santé de l'établissement.

DESCRIPTIF DU PROJET

Travail sur un état des lieux dans le cadre de la commission d'hygiène et de sécurité à l'aide de grilles d'analyse communes.

- observation des sanitaires : nombre et état des WC, miroirs, sèche mains, poubelles, état des sols, murs, portes, verrous, aération, lumière, chauffage, intimité ;
- entretien avec les élèves : étude qualitative et quantitative auprès des élèves ; recensement des besoins, demandes et attentes au moment des visites médicales et de dépistage faites par l'infirmière et le médecin scolaires. Pistes de contenu des entretiens, selon le contexte : troubles urinaires, troubles digestifs,

fréquence d'utilisation des sanitaires, modalités d'hygiène des mains, existence d'une gêne ou de douleurs abdominales liées à la rétention, perception des toilettes, connaissance de pathologies induites et lesquelles, consommation d'eau dans la journée.

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur les risques pour la santé auprès de l'ensemble du personnel de l'établissement :

- présentation de l'état des lieux et des enjeux directs ;
- organisation d'une séance d'échanges avec des partenaires santé (sages-femmes, ...) ;
- présentation de projets menés dans d'autres établissements et de ressources comme le serious game e-bug².

PARTENAIRES POSSIBLES

Collectivités territoriales, personnel ou institution de santé du territoire.

VALORISATION DU PROJET

Suivi du travail mené par la commission d'hygiène et de sécurité et par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

OUTILS D'ÉVALUATION

Relevés du nombre et type d'actions ou de projets par la communauté éducative : ces actions ont-elles permis de répondre aux priorités définies ?

Evaluation de la participation du personnel de l'établissement à la démarche.

Evolution de l'état des lieux et des réponses de l'enquête l'année suivante.

BIBLIOGRAPHIE

- [Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, « Les sanitaires dans les établissements du second degré » - Commission « sécurité, santé, hygiène et sport », Rapport annuel 2013.](#)
- [Averous Michel, un fléau scolaire méconnu : l'infection urinaire et les troubles mictionnels de la fillette. Progrès en Urologie, 2004.](#)
- Hoarau Bénédicte, « Qualité des toilettes au collège et symptômes abdominaux chez les élèves », Thèse de médecine générale, sous la direction de Christophe Bois, Université Jean Monnet, Faculté de médecine Jacques Lisfranc, Saint-Étienne, juin 2013.

2. [E-bug](#) est une ressource européenne concernant les micro-organismes, l'hygiène, l'utilisation des antibiotiques et les vaccins. Ce matériel éducatif est destiné à aider les enseignants à mettre en œuvre des activités pédagogiques avec leurs élèves du CM1 à la 3^e.

ORGANISER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION PAR VOIE D’AFFICHES

OBJECTIF

Développer l'éducation à la citoyenneté.

Construire un rapport à l'altérité :

« *Manifester le respect des autres dans son attitude* » - « *Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité : les responsabilités individuelles et collectives* » (programmes EMC)

PORTEURS DE PROJET

Le professeur d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, accompagné par le service de vie scolaire.

Une équipe éducative et pédagogique pluridisciplinaire, dans le cadre d'un EPI : EMC, SVT (pour le niveau 3ème), arts plastiques (affiche) et français (« slogans » sur les affiches) ainsi que le service de vie scolaire.

DESRIPTIF DE L'ACTION

Projet qui peut viser par exemple :

La classe de 6ème : élèves « ambassadeurs » pour les années ultérieures

Le cycle 4 : possibilités d'un EPI

- **1^{ère} séance** : une situation de détour concernant un échange scolaire entre enfants grecs et français. Les uns et les autres n'ont pas le même usage des toilettes, ce qui peut créer des mécontentements dans les familles d'accueil. Cela permet de prendre conscience de pratiques culturelles différentes et d'envisager des solutions de dépassement du conflit dans le respect des uns et des autres.
- **2^{ème} séance** : Certains comportements ne sont pas acceptables quand ils portent atteinte à la dignité des personnes. Les élèves font une liste de tels comportements concernant les toilettes du collège.
- **3^{ème} séance** : Réalisation d'affiches pour une campagne de sensibilisation ; travail sur des formulations interrogatives pour faire réfléchir le lecteur de l'affiche et ne pas être injonctif.

Dans le cadre d'un EPI, cette dernière phase peut être développée avec les enseignants de français et arts plastiques.

Cette action peut s'intégrer dans une action globale à l'échelle de l'établissement réunissant, en plus des personnels cités, l'équipe de direction, les agents, les personnels de santé et sociaux, les parents...

VALORISATION DU PROJET

Publication des affiches sur l'ENT, lors d'une exposition, dans le hall ou dans l'espace parents.

Utilisation du travail mené et des affiches comme support d'un échange, au sein du cycle 3, entre CM2 et 6ème dans le cadre de la liaison école-collège.

OUTILS D'ÉVALUATION

Mesure du ressenti des agents sur un plus grand respect des toilettes par les élèves.

Enquête a posteriori auprès des élèves.

BIBLIOGRAPHIE

Patrick Raymond,

« [Des collégiens en leurs toilettes](#) », *Dialogue*, n° 140 – *La morale (qu') en faire ?*, avril 2011, p.33-36.

« [Permettre aux élèves d'explicitier les contenus qu'ils ont travaillés](#) », *Dialogue*, n° 160 – *Explicitier pour faire comprendre ?*, avril 2016, p.48-51.

FAVORISER LA MOBILISATION DES ÉLÈVES

POUR AMÉLIORER LEUR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

OBJECTIFS

Constituer un groupe de travail composé d'élèves et accompagnés par le CPE et le professeur-documentaliste pour traiter, par un projet collectif, les problématiques de santé et de citoyenneté liées... à l'usage des sanitaires.

PORTEURS DU PROJET

Le CPE et le professeur-documentaliste qui pourront associer le gestionnaire et l'infirmière, ainsi que les élèves par l'intermédiaire du CVC ou du CVL.

DESSCRIPTIF DU PROJET

Proposition en séance d'un CVC ou CVL d'un travail collectif sur le sujet des sanitaires.

Organisation d'une réunion d'information et constitution d'un groupe d'élèves volontaires pour travailler sur le sujet.

- Elaboration des modalités d'observation et d'enquête (observation des difficultés aux différentes récréations, sondages, constat des dégradations avec les agents et le gestionnaire, entretiens individuels ou collectifs). Les professeurs de mathématiques ou de technologie peuvent être sollicités pour l'enquête quantitative ;

- Constitution d'un dossier documentaire, avec l'accompagnement du professeur-documentaliste, rassemblant la documentation scientifique et éducative relative à la problématique des sanitaires ainsi que les expériences menées sur d'autres établissements ;
- Diffusion des résultats de l'état des lieux et de la documentation en ligne sur l'ENT et par voie d'affichage dans les locaux ;
- Sollicitation, pour une rencontre avec des élèves, de professionnels de santé, des services de la communication et des services de la propreté des bâtiments et/ou de la santé du département ou de la ville pour rencontrer des experts, envisager des solutions et leur faisabilité et comprendre comment ces problématiques se manifestent à d'autres échelles de la cité mais génèrent des solutions équivalentes en termes de santé, de citoyenneté et de sens de la responsabilité collective.

À partir de l'ensemble de ces ressources : travail sur un projet collectif d'amélioration de l'état et de l'usage des sanitaires.

Le projet est suivi par le CESC et fait l'objet de présentation dans les instances de l'établissement et d'une collaboration avec le CVL ou le CVC.

PARTENAIRES POSSIBLES

Professionnels de santé, service municipaux ou services départementaux.

VALORISATION DU PROJET

Mise en ligne du dossier documentaire sur l'ENT, constitution d'un journal scolaire pour suivre le projet et diffuser les informations et réflexions obtenues.

Suivi du projet par les instances de l'établissement : CESC, CVC, CVL.

Intégration du projet au parcours citoyen et au parcours éducatif de santé des élèves concernés.

Intégration à un EPI et à l'EMC.

OUTILS D'ÉVALUATION

Nombre de participants aux différentes actions menées.

Suivi des objectifs définis suite à l'enquête et évaluation du traitement des priorités.

Etude d'impact sur l'usage et l'état des sanitaires (auprès des élèves et des agents) *a posteriori*.

FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

OBJECTIFS

Amener chaque élève à avoir une prise de conscience individuelle et collective de leur responsabilisation concernant l'utilisation des sanitaires.

Responsabiliser les élèves sur l'auto gestion de ces lieux et la mise à disposition du matériel d'hygiène.

Faire réfléchir les élèves sur l'amélioration des infrastructures.

Sensibiliser les élèves sur le thème du harcèlement : qu'est-ce que le harcèlement et pourquoi en parler.

PORTEURS DE PROJETS

Le CPE, l'assistante de service sociale ou l'équipe de direction, en lien avec les instances de l'établissement (CESC, CVC, CVL, assemblée générale des délégués).

DESRIPTIF DU PROJET

Une instance souhaite travailler sur le sentiment d'appartenance lié aux lieux qui ne sont utilisés que par les élèves, comme les sanitaires, mais aussi les vestiaires, la cour, le préau.

- Sensibilisation des délégués de classe sur le sujet des sanitaires et le projet d'autogestion conçu ;
- Les classes bénéficient en parallèle d'une intervention sur le thème du harcèlement ;
- À l'issue de ce travail préparatoire, confier l'ouverture des sanitaires et la mise à disposition du matériel à tour de rôle à des duos d'élèves constitués grâce à une liste de volontaires. Les élèves de 3^{ème} peuvent être sollicités en priorité afin de favoriser l'éducation par les pairs.

Les noms des responsables sont donnés entre chaque vacances. 2 garçons (sanitaires garçons) et 2 filles (sanitaires filles) sont impliqués pour les 2 récréations d'une journée. 2 autres garçons et 2 autres filles assurent la pause méridienne commune à tous les élèves.

Les élèves se rendent dans les bureaux de la gestion afin de récupérer un sac à dos contenant les produits et les clefs. Ils remettent à la fin de leur mission les affaires à la gestion. Ils ne sont responsables que 2 fois au cours de l'année.

Le projet, bien qu'ayant pour objectif de développer une auto-gestion par les élèves, doit être piloté par un adulte. Les élèves doivent pouvoir à tout moment évoquer des difficultés rencontrées avec des adultes disponibles et référents.

VALORISATION DU PROJET

Réalisation en arts plastiques et en français de décoration et citations sur les portes des toilettes

Présentation et suivi du projet par les instances.

Passation de la démarche d'une année scolaire à l'autre : envisager une passation des 3^{èmes} vers 4^{èmes} chaque fin d'année avec bilan et perspectives à construire collectivement.

OUTILS D'ÉVALUATION

Enquêtes *a priori* / *a posteriori* sur l'état et l'usage des sanitaires dans l'établissement.

Entretiens collectifs réguliers de suivi de la démarche avec les élèves en charge de la surveillance : suivi des objectifs liés à cette action, identification des freins et des leviers, gestion des temps et des espaces de l'action.

Les références réglementaires

Le code du travail (articles R. 4228-1 et suivants) ainsi que le code de la santé publique, le code de la construction et de l'habitation et le règlement sanitaire départemental type sont utilisés par les collectivités pour orienter lors de l'élaboration ou la rénovation des espaces sanitaires.

Cependant, dès lors que l'on considère les toilettes comme un lieu pour les besoins physiologiques, participant au bien-être de l'élève, où chacun est soumis aux règles du vivre ensemble et du respect de soi et de l'autre, le champ des publications s'élargit.

- [Circulaire n°2011-216 du 2 décembre 2011](#) relative à la politique éducative de santé dans les territoires académiques ;
- [Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013](#) d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;
- [Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) (article L-541-1 du code de l'éducation) ;
- [Circulaire n°2016-008 du 28 janvier 2016](#) relative à la mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves ;
- [Circulaire n°2013-058 du 13 avril 2016](#) relative à la rentrée scolaire 2016 ;
- [Circulaire n°2016-114 du 10 août 2016](#) relative aux orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- [Circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016](#) relative au parcours citoyen de l'élève.

Pour aller plus loin

- Guerrand Roger-Henri, *Les lieux. Histoire des commodités*, Paris, La Découverte, 1997.
- Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, Les sanitaires dans les établissements du second degré - Commission « sécurité, santé, hygiène et sport », *Rapport annuel 2013*, 2013, p 41-57.
http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/04/6/ONS-Rapport-2013_389046.pdf
- Hoarau Bénédicte, Qualité des toilettes au collège et symptômes abdominaux chez les élèves, Thèse de médecine générale, Université Jean Monnet, Faculté de médecine Jacques Lisfranc, Saint-Étienne, juin 2013.
- Conseil général du Rhône (conseil général des jeunes), *Un besoin urgent d'agir pour nos sanitaires. Livret*, Lyon, 2011.
http://www.rhone.fr/colleges/conseil_departemental_des_jeunes/realisations_du_cgj
- Académie de Clermont-Ferrand, Agence régionale de santé d'Auvergne, IUFM d'Auvergne, *Amélioration de l'hygiène en milieu scolaire. Éléments de réflexion et d'aide à la décision*, Clermont-Ferrand, 2010.
http://www.afpssu.com/wp-content/uploads/2013/07/hygiene_en_milieu_scolaire_clermont.pdf
- « Ne tournons pas autour du pot »
Site belge, du Fonds BYX (géré par la Fondation Roi Baudouin), en partenariat avec l'association Question Santé. Enjeux, état des lieux et pistes de réflexion sur la question des sanitaires à l'école primaire ainsi que des fiches méthodologiques, pistes d'action et présentation de projets en établissement. A visiter pour enrichir la réflexion et le projet avec humour.
<http://netournonspasautourdupot.be/>
- E-bug
Une ressource européenne concernant les micro-organismes, l'hygiène, l'utilisation des antibiotiques et les vaccins. Ce matériel éducatif est destiné à aider les enseignants à mettre en œuvre des activités pédagogiques avec leurs élèves du CM1 à la 3^{ème}.
http://www.e-bug.eu/fr_home.aspx?ss=1&cc=fr&t=Bienvenue%20sur%20le%20site%20e-Bug
- Raymond, Patrick, « Des collégiens en leurs toilettes, ou construire un rapport à l'altérité sans donner de leçon (de morale) », *Dialogue*, n°140, avril 2011, p.33-36.
http://www.gfen.asso.fr/images/documents/dial140_coll_giens_toilettes_p_raymond.pdf

Ont contribué à la rédaction de ce guide

REPRÉSENTANTS DE LA DGESCO

Patricia BRISTOL-GAUZY, infirmière conseillère technique au bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Henri CAZABAN, adjoint à la cheffe du bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Stéphanie CHAULET-MAURO, chargée d'études au bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Véronique GASTÉ, cheffe du bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Auriane MOIGNOUX, chargée d'études au bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Chloé RIBAN, chargée d'études à la mission chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

REPRÉSENTANTS DES ACADÉMIES

Catherine ALBARIC, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale établissements et vie scolaire - académie de Rouen, Emmanuel BOURGOIN, assistant de service social - académie de Paris, Françoise BRAMARD, infirmière - académie d'Amiens, Martine FAUROUX, médecin de l'éducation nationale - académie de Toulouse, Thomas HOUARD, conseiller principal d'éducation - académie de Créteil, Barbara MARTIN, chef d'établissement - académie de Versailles, Nadine MOREAU, gestionnaire - académie de Créteil, Patrick RAYMOND, professeur d'histoire-géographie - académie de Toulouse.

REPRÉSENTANTES DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Pascale DURAND - FCPE, Hélène FITZGERALD – PEEP.

REPRÉSENTANTE DU CONSEIL NATIONAL DE LA VIE LYCÉENNE

Maayane PRALUS, élue au conseil national de la vie lycéenne.

REPRÉSENTANTE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Michèle OLIVAIN, membre de l'observatoire.

REPRÉSENTANT DE RÉGIONS DE FRANCE

Jean RAINAUD, conseiller éducation

REPRÉSENTANTE DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Gaëlle CHARLEMANDRIER, conseillère action éducative, sportive, culturelle et touristique